

080

Ottawa—Vanier

Population: 111,510

Consisting of that part of the City of Ottawa described as follows: commencing at the intersection of the interprovincial boundary between Ontario and Quebec with a line running N45° 00' W from the mouth of the Rideau Canal; thence S45° 00' E along said line to the mouth of the Rideau Canal; thence generally southeasterly along said canal to the northeasterly production of Frank Street; thence northeasterly along said production to the intersection of Greenfield Avenue with Nicholas Street; thence southeasterly along Nicholas Street to Highway No. 417; thence generally easterly along said highway to the abandoned Canadian Pacific Railway; thence easterly along said railway for approximately 300 metres to the electric power transmission line situated easterly of Cyrville Road; thence northwesterly along said transmission line to Innes Road; thence northeasterly along said road to Blair Road; thence northwesterly along said road to Regional Road No. 174; thence northeasterly along said regional road to Green's Creek; thence generally northerly along said creek to the south shore of the Ottawa River; thence northwesterly in a straight line to the interprovincial boundary between Ontario and Quebec; thence generally westerly along said boundary to the point of commencement.

080

Ottawa—Vanier

Population : 111 510

Comprend la partie de la ville d'Ottawa décrite comme suit : commençant à l'intersection de la frontière interprovinciale entre l'Ontario et le Québec et une ligne N 45° 00' O depuis l'embouchure du canal Rideau; de là S 45° 00' E suivant ladite ligne jusqu'à l'embouchure du canal Rideau; de là généralement vers le sud-est suivant ledit canal jusqu'au prolongement nord-est de la rue Frank; de là vers le nord-est suivant ledit prolongement jusqu'à l'intersection de l'avenue Greenfield avec la rue Nicholas; de là vers le sud-est suivant la rue Nicholas jusqu'à l'autoroute n° 417; de là généralement vers l'est suivant ladite autoroute jusqu'à la voie ferrée abandonnée du Canadien Pacifique; de là vers l'est suivant ladite voie ferrée sur une distance d'environ 300 mètres jusqu'à la ligne de transport d'énergie située à l'est du chemin Cyrville; de là vers le nord-ouest suivant ladite ligne de transport jusqu'au chemin Innes; de là vers le nord-est suivant ledit chemin jusqu'au chemin Blair; de là vers le nord-ouest suivant ledit chemin jusqu'à la route régionale n° 174; de là vers le nord-est suivant ladite route régionale jusqu'au ruisseau de Green; de là généralement vers le nord suivant ledit ruisseau jusqu'à la rive sud de la rivière des Outaouais; de là vers le nord-ouest en ligne droite jusqu'à la frontière interprovinciale entre l'Ontario et le Québec; de là généralement vers l'ouest suivant ladite frontière jusqu'au point de départ.